

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Jeudi 20 février 2020

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka tenue à la salle des Loisirs, située au 174, rue Saint-Jean-Baptiste à Oka, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Et

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Joëlle Larente
Jérémy Bourque
Steve Savard
Yannick Proulx

Sont également présents :

La directrice générale, Mme Marie Daoust
La directrice des finances, Mme Annie Chardola
La responsable des communications et du tourisme,
Mme Colette Beaudoin
Le directeur général adjoint et directeur du service de l'urbanisme,
M. Charles-Élie Barrette

Absences motivées :

Madame la conseillère Stéphanie Larocque
Monsieur le conseiller Jules Morin

Dans la salle : 12 personnes.

Ouverture de la séance

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

2020-02-74 Avis de convocation

Sur la proposition de la conseillère Joëlle Larente, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Période de questions relative à l'ordre du jour;
4. Résolution ayant pour objet de présenter un projet de construction d'un parc de planches à roulettes dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE

Période de questions relative à l'ordre du jour

Monsieur le maire ouvre la période de questions relative à l'ordre du jour à 19 h 01.

N'ayant pas de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 19 h 01.

ADOPTÉE

2020-02-75 Résolution ayant pour objet de présenter un projet de construction d'un parc de planches à roulettes dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Oka désire construire un parc de planches à roulettes au parc Optimiste pour les citoyens;

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil de la Municipalité d'Oka autorise la présentation du projet de construction d'un parc de planches à roulettes au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité d'Oka à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE le Conseil de la Municipalité d'Oka désigne Mme Marie-Ève Maillé, responsable du service des loisirs et de la culture, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 02.

N'ayant pas de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 19 h 02.

2020-02-76 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

Pascal Quevillon
Maire

Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pascal Quevillon
Maire